

Le quinzième jour de february mil six centz
soixante et trois fut Jugement Guyon de Guyon
par Luy et Luy de Gabriel meslin bigor le hider
A autel

Le dernier jour de dit an mil six cent quatre
vingt quatre fut assigné par le dit Roy
à feu de Simon Aron, de la paroisse de Phillippe,
à son fils, et à son gendre, pour le service
de la dite Eglise, pour le dit an mil six cent
quarante jour pais.

Le m^e de
Phillippe Aron
qui dit en l'acte

Le
notre sup^{er} Jurisdic^{tion}
qui dit en l'acte